

La parole est donnée à M. l'abbé Müller, pour lire ses observations sur la ponctuation dans l'Évangélaire de Noyon. Cette annonce, d'apparence un peu sèche et même rébarbative, aurait pu effrayer ceux qui ne connaissent pas le successeur des prieurs de Saint-Leu-d'Esserent; mais il est homme à mettre avec esprit un point sur un i, et à en semer partout, en guise de ponctuation. Ce don ne l'a pas empêché de rechercher avec un soin minutieux quelle est la ponctuation de l'Évangélaire de Noyon et des principaux manuscrits contemporains, de l'époque carlovingienne, conservés à la bibliothèque nationale, à celle de Sainte Geneviève et ailleurs. Avec quelle fierté, il enregistre sur ce point la supériorité de cet Évangélaire de Noyon qui marque ses débuts dans l'archéologie, il y a plus de trente ans ! Il y signale quatre signes constants qui répondent à peu près à la virgule, au point et virgule et au point d'interrogation. Le texte établi par le savant imprimeur Robert Etienne lui sert de contrôle.

Mais il ne s'en tient pas là. L'étude attentive du manuscrit noyonnais lui révèle au-dessus des versets sacrés la présence de certaines lettres V. T. S. C. qu'il interprète non sans vraisemblance par *Velociter*, *Tarde*, *Simulando*, et où il voit des indications analogues à celles de nos partitions musicales. Il en conclut que le lecteur, je devrais dire l'acteur, était invité par là, soit à presser son récitatif, soit à articuler lentement les paroles du Christ, ainsi que le commande un pieux respect, soit à simuler par un ton différent l'état d'âme des

divers personnages qui figurent dans le drame sacré. Car c'est bien un drame et le plus sublime de tous que la passion du Christ ! C'était aussi pour ces générations croyantes le plus émouvant. De l'église il a passé sur les places publiques ; il est devenu le mystère du moyen âge ; et ainsi quelques signes relevés par un érudit sur un vieux manuscrit nous révèlent la haute antiquité de ces pieux mystères d'où devait sortir, après bien des transformations et déformations, le théâtre moderne.

La Société historique décide que ce mémoire sera adressé au Congrès des Sociétés savantes, ainsi que celui de l'abbé Morel sur *Les Livres liturgiques* imprimés avant le xvii^e siècle à l'usage des diocèses de Beauvais, Noyon et Senlis. Les chanoines Morel et Müller et le baron de Bonnault représenteront la Société au Congrès des Sociétés savantes.

L'heure avancée ne permettant pas la lecture des autres communications annoncées, la séance est levée et l'ordre du jour de la prochaine réunion comprendra :

La description de l'église de Ravenel par le chanoine Morel ;

L'histoire de l'hôpital Saint-Nicolas par l'abbé Vattier ;

Les réjouissances publiques à Compiègne à l'occasion de la paix de Ryswick pendant l'hiver de 1697 à 1698, par M. Dervillé.

Le Secrétaire,

Baron de BONNAULT.
